



# FONDATION ♦ LACS

## Un don à votre Fondation du Lac des Sittelles

Votre fondation a pour mandat de conserver à perpétuité et protéger les milieux naturels de notre beau lac. En cette période de renouvellement de votre adhésion à l'Association des Propriétaires du Lac des Sittelles, une donation additionnelle à la Fondation nous aidera à continuer à remplir notre rôle de conserver, protéger et éduquer. Ces dons servent à payer, entre autres, les frais notariés, les assurances, les taxes municipales et les droits de mutations si requis.

La Fondation peut émettre des reçus d'impôt contre les donations conformes à ses objectifs et dans l'intérêt public. Ce reçu permet au donateur de recevoir un crédit d'impôt, en espèce (minimum \$25,00) ou en propriétés. En plus du don ajouté à votre adhésion à l'APLS, les dons peuvent être faits par chèque ou par virement :

- Les dons peuvent être versés par chèque à l'ordre de Fondationlacs et postés au 1 rue du Lac des Sittelles, Austin, QC JOB 1B0 ou déposés à l'abri postal du lac des Sittelles dans la boîte à suggestion ;

- Par INTERACT à l'adresse suivante : [Dons.fondationlacs@gmail.com](mailto:Dons.fondationlacs@gmail.com)  
Question Interac : oiseau,  
Réponse huard.

Pour en apprendre plus sur nos réalisations de 2022 et sur nos projets pour 2023, soyez des nôtres, le 6 mai prochain, à l'AGA de la Fondation qui suivra immédiatement celle de l'APLS.

Michèle Savard  
VP et responsable des communications  
[Communications.fondationlacs@gmail.com](mailto:Communications.fondationlacs@gmail.com)

**Association des propriétaires du lac des sittelles**

1, rue du lac des Sittelles, JOB 1B0, Austin

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}  
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Afficher dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)

